PUBLIREDACTIONNEL

Infrastructures : un investissement qui a de l'avenir !

INVESTIR EN RESTANT À L'ÉCOUTE DES TENDANCES SOCIÉTALES

En 2023 plus que jamais, les besoins en infrastructures sont colossaux. La crise sanitaire a exacerbé la nécessité de construire, rénover et donc de financer ce domaine, pour l'adapter aux nouvelles dynamiques démographiques, sociales mais également environnementales. L'Etat, quant à lui, flèche ses dépenses vers des missions à caractère social et, ne pouvant tout assumer financièrement, laisse de plus en plus au secteur privé et autres fonds d'investissement, la prise en charge de la question des infrastructures. Des chantiers qui font alors l'objet de toutes les attentions.



Eric Borias et Laurent Cornet.

Qu'entendez-vous par infrastructures ?

Il s'agit de quasiment toutes les structures nécessaires au déplacement des populations, de l'énergie et de l'information. Traitement de l'eau, des déchets, les aéroports, la fourniture d'électricité, la privatisation de ports… autant de chantiers qui constituent l'épine dorsale de la plupart des économies. « Les investissements en infrastructures financent le monde de demain et les gouvernements en quête d'un avenir durable en sont pleinement conscients », soulignait dernièrement un responsable des Investissements Dette d'Infrastructure de la société de gestion de portefeuille Schroders.

Pourquoi un tel intérêt de la part des fonds d'investissement ?

Les sociétés de gestion qui créent des fonds d'investissement sont à l'écoute des grandes tendances sociétales. C'est précisément pour répondre aux besoins de projets d'infrastructures que de nouveaux véhicules d'investissements voient le jour. Une trentaine de sociétés de gestion dont Fidelity, M&G, Nordea, Pictet, Robeco, Schroders … proposent des fonds « infrastructures ». À titre d'illustration, une de ces sociétés de gestion, spécialiste des investissements à impact, a récemment lancé un fonds qui va investir dans des actifs d'infrastructures durables, aligné sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies dans les domaines des énergies renouvelables, des infrastructures énergétiques et de l'efficacité énergétique, des transports durables et des infrastructures de données.

Relance économique, création d'emplois et préservation de l'environnement sont les ressorts de la dynamique en cours dans le secteur des infrastructures. Les besoins sont énormes. Ils sont aujourd'hui estimés à 94 000 milliards de dollars. Or, pour l'heure, la collecte moyenne sur les infrastructures dans la finance privée ne dépasse pas quelques dizaines de milliards de dollars par an. Il reste donc beaucoup à faire !

Pourquoi et comment investir dans les infrastructures ?

Le secteur des infrastructures a démontré, malgré un contexte économique bien souvent bousculé, sa capacité à générer des revenus réguliers tout en favorisant le financement d'équipements au service de la vie quotidienne (transports, énergies renouvelables, télécommunications). Aussi, les sociétés de gestion vont générer divers fonds suivant des critères particuliers.

On distingue deux types d'investissement dans les infrastructures. Les premiers : les greenfield, qui consistent à financer de nouvelles infrastructures pour lesquelles tout est à créer et qui s'étalent sur une quinzaine d'années. Les seconds : les brownfield qui financent le développement d'actifs réels déjà existants et qui eux, sont plus risqués car associés à des projets de très long terme (30 ans en moyenne).

Infrastructures : une classe d'actif qui sait s'accorder ?

Exactement, les infrastructures constituent une classe d'actifs qui se marie bien avec le fonds euros des contrats d'assurance-vie ou des contrats de capitalisation. De nombreuses opportunités d'investissement ne manqueront donc pas d'émerger. Indubitablement, le thème des infrastructures s'imposera progressivement davantage dans les portefeuilles d'actions ou d'obligations et dans le choix des allocations d'actifs. Le conseil d'expert en placement est alors, plus que jamais, de mise !

Conseil en investissements financiers enregistrée sous le n° D007067 auprès de la CNCEF agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Courtier IOBSP - Courtage en assurances enregistré à l'ORIAS sous le n° 07024252 sous le contrôle de l'ACPR, transactions sur immeubles et fonds de commerce, Carte T professionnelle enregistrée sous le n° CPI 7501 2017 000 020 357, délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France - Garantie Financière et de responsabilité civile professionnelle (MMA IARD).

L'UNIVERS D'AXYNE FINANCE

Investissements financiers - Conseil patrimonial
Immobilier - cession/acquisitions d'entreprises.

INCARNER VOS INTÉRÊTS

Dirigeants d'entreprise, Corporate & Grands Comptes - Mutuelles - Fondations - Association



AXYNE finance

Axyne Finance
28, rue Jean-Claret - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 69 98 10 10 - www.axynefinance.fr

173990